

[Text]

[Translation]

mesures compensatoires sera simplement réglé lors de la révision annuelle. Est-ce également votre avis?

• 1055

Mr. Vaags: Yes, that is correct. The only concern we have is the way the Americans do their calculations. In 1990, tripartite stabilization will probably be substantially less, if there are going to be any payments at all. The problem we face is that we cannot actually apply for a review of the 1990 period until September 13, 1991. It will be 1992 before the Americans actually tell us what we owe them from 1990. In the meantime, we will be stuck with whatever rate they have already assessed us. Last week, Congressman Fred Grandy himself said the bureaucracy and red tape in that process was far too cumbersome and that it should be changed.

The Chairman: We are heard before we can get the reviews.

Mr. Foster: I wonder if you could just walk us through the arrangement here. You said that the review for 1990 will start in September 1991. When do you think there will be a triggering of this possible 6¢ or 7¢? When will that take place?

Mr. Vaags: The first review they will ask for is September 13, 1990. That is when the Americans will definitely ask for a review. That process will tell us, sometime in 1991, what will be the additional amount to be paid, whether 6¢, 7¢ or 8¢. It will be sometime in 1991 that they tell us.

Mr. Foster: For what period? Will it be from September 13, 1989, to September 13, 1990?

Mr. Rice: We are 99% certain the first review period will terminate March 31, 1990. The first review period will not be one whole year, it will be six and a half months. It will be during that period that the largest tripartite pay-outs that will be received in cash. The second review will be a full year, April 1992 to March 1991. We think that one will be covered within the 3.6¢.

Mr. Foster: When is that likely to become due and payable?

Mr. Rice: Not before September of 1991. It takes about a year. Under the best of circumstances it will take a year for that administrative review process, once it is requested next September 1990, to actually be completed. In fact, it took two and a half years to do our first live hog review. If they take as little as a year to do it, beginning in September 1991, individual packers or exporters will be contacted. They do it shipment by shipment. They are still working on the live hog one, even though it was announced back in January. They are still issuing refunds on that, and in this case they will be issuing additional assessments.

M. Vaags: Oui, c'est juste. Le seul problème vient de la méthode de calcul des Américains. En 1990, la stabilisation tripartite va sans doute être de beaucoup inférieure, voire nulle. L'ennui, c'est que nous ne pouvons pas demander une révision pour la période de 1990 avant le 13 septembre 1991. Il faudra attendre 1992 avant que les Américains nous disent effectivement ce que nous leur devons depuis 1990. Dans l'intervalle, il nous faudra accepter le taux auquel ils nous ont déjà évalués. La semaine dernière, le député Fred Grandy est allé jusqu'à dire que les tracasseries administratives et la paperasserie étaient beaucoup trop gênantes dans cette opération, et qu'il fallait opérer des changements.

Le président: Nous sommes appelés à comparaître avant d'avoir obtenu les révisions.

M. Foster: Pourriez-vous nous indiquer brièvement les dispositions de l'accord. Vous avez dit que la révision pour 1990 commencera en septembre 1991. Quand pensez-vous que l'on puisse commencer à appliquer six ou sept éventuellement? Quand cela va-t-il se produire?

M. Vaags: C'est le 13 septembre 1990 qu'ils demanderont la première révision. C'est à ce moment-là que les Américains demanderont certainement une révision. Cette opération nous permettra de savoir au cours de 1991 quel montant supplémentaire il faudra payer, c'est-à-dire s'il s'agira six, sept ou huit. Ce sera au cours de 1991 qu'on nous le dira.

M. Foster: Pour quelle période? Du 13 septembre 1989 au 13 septembre 1990?

M. Rice: Nous sommes pour ainsi dire sûrs que la première période d'examen se terminera le 31 mars 1990. La première période d'examen ne portera pas sur une année entière. Il s'agira de six mois et demi. C'est au cours de cette période que se feront les paiements tripartites les plus importants en espèces. La deuxième révision portera sur une année entière, avril 1990 à mars 1991. On pense que pour cette année là, le 3,6 s'appliquera.

M. Foster: Quand risque-t-on d'exiger ces sommes?

M. Rice: Pas avant septembre 1991. Cela prend à peu près une année. Dans le meilleur des cas, il faudra compter une année pour que cette opération administrative de révision se fasse, une fois que la demande aura été faite en septembre 1990. En réalité, il nous a fallu deux ans et demi pour la première révision concernant le porc sur pied. S'ils ne leur faut pas plus d'une année, à compter de septembre 1991, on entrera en contact avec les conditionneurs et les exportateurs individuellement. Cela se fait pour chaque envoi. On s'occupe encore de la révision des porcs sur pied, bien que la déclaration remonte à janvier. On procède encore